

L'HOMME DE LA ROCHE. CHRONIQUE

DE LA VILLE DE LYON,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT. — ANNONCES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an. . . . 16 francs.

Pour six mois. . . . 8

Pour trois mois. . . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal,

Rue Mercière, 58 au 1^{er}.

ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au Bureau du Journal, grande rue Mercière, 58, au 1^{er}. Une boîte est placée à la porte.

On rendra compte de tous les ouvrages dont 2 exemplaires seront déposés au Bureau.

Journal des intérêts locaux et du département du Rhône. — Extrait des journaux. — Faits divers. — Littérature. — Théâtres. — Tribunaux. — Variétés. — Modes et Annonces. — Lithographies, etc.

CHRONIQUE LOCAL.

MAIRIE DE LA VILLE DE LA CROIX-ROUSSE.

Nous maire de la ville de la Croix-Rousse,

Vu l'art. 16 de la loi du 18 juillet 1837;

Vu l'ordonnance royale du 14 novembre de la même année;

Donnons avis

Qu'il sera procédé par nous, avec l'assistance de deux conseillers municipaux, le lundi 27 mars prochain, à midi, dans une des salles de la mairie de cette ville, à l'adjudication publique, par voie de soumissions, de l'entreprise des travaux de nivellement et de pavage à faire sur une partie de la rue du Chapeau-Rouge.

Qu'en conséquence, les personnes qui voudront concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance, au secrétariat de la mairie, tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à trois heures après midi, du devis des travaux et du cahier des charges, clauses et conditions sous lesquelles l'entreprise sera adjugée.

Fait à la mairie, le 25 février 1840.

Le premier adjoint, remplissant les fonctions de maire de la Croix-Rousse,

PEYSSELON.

Un avis de M. le préfet du Rhône fait connaître que, conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 18 février 1834, une enquête est ouverte pendant un mois, du 20 février courant au 20 mars prochain, sur un avant-projet présenté par MM. Berthaud et compagnie, et comprenant, entre autres travaux importants, deux ponts sur le Rhône, l'un dans la direction de la rue Sala, l'autre dans la direction du Cours du

Midi; deux ponts sur l'ancien bras gauche du Rhône, l'un dans le prolongement de l'axe du Cours du Midi, l'autre dans le prolongement de la ligne de la Vitriolerie; un bas-port formant île au milieu du Rhône entre les deux ponts projetés sur ce fleuve; une gare derrière la digue de la Vitriolerie; une route partant de la Quarantaine, suivant le Cours du Midi, et allant, en ligne droite, joindre au-delà de la Guillotière la route royale n. 7 de Paris à Antibes; l'achèvement de la digue de la Vitriolerie et sa continuation, en forme de quai, jusqu'à 40 mètres en amont du pont de la Guillotière; l'établissement de larges baquettes formant bas-port, sur chaque rive du fleuve, entre le pont de la Guillotière et le pont du Cours du Midi.

La dépense de tous ces travaux est évaluée à 3,200,000 fr.

La compagnie demande, pour s'indemniser de ses avances, la concession de divers droits de péage sur les nouveaux ponts, sur le bas-port du milieu du Rhône et dans la Gare; l'autorisation d'établir des usines à eau, et l'abandon, sans garantie, de tous les droits que peut avoir le gouvernement sur la propriété des terrains conquis sur la rive gauche du fleuve, par le fait de la construction de la digue de la Vitriolerie et de quelques ouvrages récemment exécutés.

Les pièces relatives à cet avant projet sont déposées dans les bureaux de la préfecture (3^e division), où toute personne peut en prendre connaissance et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Par jugement du tribunal de commerce, en date du 21 février courant, M. Ducy, menuisier, quai de la Charité, 140, a été déclaré en faillite. — M. Brirot, syndic.

Le tribunal de police correctionnelle a jugé mercredi dernier la plainte en abus de confiance et concussion portée par M. Sornet contre M. Oddoz. Cet ancien agent de faillite a été condamné par défaut à un an de prison.

M. V..., avoué au tribunal civil, et qui, d'abord arrêté, avait obtenu sa liberté provisoire sous un fort cautionnement, n'a paru que comme témoin. La chambre du conseil l'avait relevé des poursuites.

Un vol de peu d'importance a été commis, le 25 de ce mois, à l'aide de fausses clés, dans la chambre d'un employé de l'octroi, demeurant rue des marronniers.

Un nommé Joseph Desfarges, repris de justice, a été arrêté avant-hier, comme prévenu de divers vols dans plusieurs logements où il passait alternativement la nuit.

Les époux D..., cabaretiers-logeurs à Perrache, ont été arrêtés et traduits au parquet de M. le procureur du roi, comme favorisant et excitant habituellement la débauche de jeunes filles mineures.

Un vol d'une somme de 153 francs a été commis par un jeune apprenti chapelier, au préjudice de son maître, le sieur V..., place Confort, 12.

Une jeune fille, âgée de 11 ans, nommée Florine Jamin, a disparu depuis le 28 février du domicile de son oncle, le sieur Jamin, jardinier, à Champvert, chez M. Mestrallet.

Dimanche dernier, vers les trois heures de l'après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré sur la place de l'Herberie, près des magasins de MM. Chevalier et Dizier, quincailliers;

FEUILLETON.

PHYSIONOMIES CARNAVALESQUES.

I.

LE DÉBARDEUR.

Prenez quelques onces d'huile grasse, ajoutez-y ce qui reste de couleurs sur une palette dont on s'est servi, mélangez le tout ensemble, versez la décoction sur un vieux pantalon garance, et enjambez : vous voilà débardeur à moitié.

Procurez-vous ensuite un bonnet de police à la veille de rendre l'âme, des bretelles en boyau de contrebasse, une chemise de toile grise, plus une veste fabriquée avec un habit qui aura oublié ses basques entre les jointures d'une porte, et endossez : vous voilà débardeur au complet, vous êtes dégoûtant, et à prendre avec des pincettes.

On appelle débardeurs ces hommes de peine qu'on emploie, sur les quais, au débarquement des marchandises. Les haillons bigarrés de ces ouvriers aquatiques sont empreints d'une poésie par trop débouffonnée.

L'accoutrement du débardeur carnavalesque renchérit encore sur le type de ce genre débraillé; il réalise le cynisme le plus décousu, et le plus

affranchi de la tyrannie des coutures et des sous-pieds.

La recette de ce travestissement consiste à tailler en plein drap dans l'effronterie, le diogénisme et l'insouciance des premiers âges du monde. Le débardeur professe un souverain mépris pour le col empesé et les bottes vernies.

Le débardeur parfait empoisonne le public, et cela le fait rire; il salit malignement tous ceux qui l'abordent, et cela le met aux anges. La malice est son moindre défaut.

Ce n'est pas tout; le débardeur fume autant qu'une cheminée, jure à faire rougir un charretier provençal, et affiche des gestes souverainement arrondis. Son mobilier portatif se compose d'une tabatière en écorce, d'une pipe en sautoir, et d'un œil poché.

C'est pour ce dernier motif qu'il ne souillerait pas sa figure d'un masque de carton; celui dont l'a doué la nature lui paraît être l'idéal de la perfection. Son faux visage à lui se réduit à un peu de bleu de Prusse, autant de blanc d'Espagne et une idée de rouge de Saturne. Ses joues reproduisent les jeux multicolores du kaléidoscope; personne ne le reconnaît, il est tatoué comme un osage.

Derrière lui, le débardeur laisse un sillage de térébenthine qui chatouille le nerf olfactif et fait éternuer successivement toute une assemblée. Son bonheur consiste à brouiller les contredanses, et à asphyxier les ouvreuses de loges.

Le débardeur est l'épouvantail des gens qui souhaitent s'amuser paisiblement et surtout proprement. S'il essayait de pénétrer dans un bal masqué, à l'aide d'un billet de faveur, les contrôleurs lui refuseraient certainement l'entrée. Aussi le débardeur est-il du nombre des danseurs qui font le moins de tort aux recettes des fêtes de nuit.

C'est particulièrement aux approches des jours gras que le débardeur étale ses guenilles, et secoue la poussière de sa garde-robe pittoresque au suprême degré.

À la suite des bandes de masques, on remarque toujours une pléiade de ces bruyants amateurs renouvelés du beau temps de Chodruc-Duclos. L'ivresse du carnaval les enlumine; ils portent autour du front un supplément d'aureole arrangée au moyen d'un foulard et de fleurs artificielles. On dirait des sybarites endimanchés.

Le débardeur n'a jamais plus de vingt-cinq ans, et souvent moins; il n'intrigue pas, il apostrophe

mais, grâce à de prompts secours, on s'est bientôt rendu maître du feu.

Un autre incendie a éclaté mercredi dernier, à 8 heures du matin, dans la cheminée d'une maison de la rue Longue, chez le nommé Fabre, menuisier. Le feu ayant été promptement éteint, n'a eu aucune conséquence fâcheuse.

Vendredi soir, vers sept heures, le feu a éclaté sur la place de la Préfecture, dans la maison où est établi le *Café du Globe* et dans les appartements même du limonadier, situés au second, sur le derrière. Les flammes commençaient à s'élever au-dessus de la toiture, quand les pompes sont arrivées, et l'on est heureusement parvenu à arrêter les progrès d'un incendie qui pouvait devenir si dangereux dans un pareil quartier:

Mercredi, 26 février, pendant que les ouvriers travaillaient à creuser les terres au fort de Loyasse, un éboulement subit a failli ensevelir cinq de ces malheureux qui n'ont dû leur salut qu'à la fuite la plus prompte.

Ces éboulements, qui se renouvellent si souvent dans ces terrains, devraient bien enfin éveiller la sollicitude des ingénieurs chargés des travaux. Il nous semble qu'avec quelques précautions on pourrait prévenir ces accidents qui compromettent la vie des travailleurs et nuisent à l'avancement des travaux.

Vendredi matin, un individu, porteur d'un paquet de fer du poids de 50 kilogrammes, ayant été arrêté près du pont Tilsitt et n'ayant pu justifier la propriété de son fardeau, a été mis à la disposition de M. le procureur du roi.

Le 12^e régiment d'infanterie de ligne vient d'Avignon tenir garnison dans notre ville. Un bataillon a dû arriver hier samedi; le reste du régiment arrivera demain lundi et mercredi 4 mars.

Un individu, nommé François B....., âgé de 56 ans, a été arrêté aux Brotteaux comme prévenu de vol avec effraction commis dans une maison de la Guillotière.

Dans le courant de la semaine dernière, deux flottes et un roquet de soie ont été trouvés et déposés chez M. Lefebvre, commissaire de police de l'arrondissement du quai Villeroy, demeurant rue Dubois, n. 15, où on pourra les réclamer.

Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante que nous nous empressons de publier:

28 février 1840.

Monsieur le Rédacteur,

Profitant de l'obligeance que vous mettez à désigner, à l'administration municipale, les abus qui se commettent, je viens vous en signaler un dont ma famille a été victime. Je me retirais hier

à minuit, accompagné de ma femme et de mes deux enfants, et nous passions sur la place des Cordeliers, lorsque le plus jeune de mes fils heurta si violemment le bras d'une des charrettes qui occupent cette place, qu'il fut jeté à terre.

Déjà, il y a quelques jours, en passant le soir le long des maisons du quai de l'Hôpital, pour profiter de la clarté des reverbères, les bras d'une autre charrette, aussi placée dans l'angle d'un mur, et qui étaient en avant corps sur ce quai, m'atteignirent sans que je pusse les apercevoir et m'occasionnèrent des contusions assez fortes.

Pour prévenir d'autres accidents, je m'adresse à vous, Monsieur, bien persuadé que l'autorité fera cesser ces embarras nocturnes, sitôt que votre estimable journal lui en aura donné connaissance.

J'ai l'honneur, etc. Un de vos abonnés.

Nous pourrions citer encore beaucoup d'autres accidents auxquels a donné lieu l'encombrement des charrettes sur la place des Cordeliers. Que les voituriers aient la permission de faire stationner leurs charrettes pendant le jour, cela se conçoit jusqu'à un certain point, quoiqu'à la rigueur on puisse demander si une place publique est exclusivement destinée à servir de remise et d'entrepôt à des bureaux de diligences et à des entreprises de roulage; mais que ces voitures de toute espèce restent pendant la nuit groupées de côté et d'autre, c'est un abus qu'il est important de faire cesser au plutôt, parce que cela compromet la vie des personnes qui se retirent la nuit sans défiance, et surtout des étrangers qui ne connaissent pas ces encombrements.

Dimanche prochain, à midi, aura lieu dans le foyer du Grand-Théâtre, un second concert vocal et instrumental donné par Mme Eug. d'Alberti et M. Alex. Billet. Le succès du premier concert donné par ces deux artistes, si justement célèbres, fait espérer pour le second un succès plus grand encore. D'ailleurs, Mme D'Alberti fera entendre pour la dernière fois son admirable voix, avant son départ pour l'Italie. Tout Lyon fashionable et dilettanti voudra entendre le dernier Chant du Cygne. Nous donnerons le programme de ce concert.

Mardi prochain, les *Huguenots*, pour la troisième représentation de M. Levasseur, qui remplira le rôle de Marcel; M. SIRAN JOUERA!!!...

Vendredi prochain aura lieu au Gymnase une représentation extraordinaire au bénéfice de M. Herguez, régisseur de ce théâtre. Le spectacle se composera de:

1. *Trois Portraits*, même numéro, vaudeville en un acte;
2. *L'Ouvrier*, drame en 5 actes, par M. Frédéric Soulié;
3. *Le Soldat de la Loire*, drame-vaudeville.

Le drame seul de Frédéric Soulié, qui obtient à Paris un succès prodigieux, attirera vendredi la foule au Gymnase.

M^{me} Girard, qui a exploité le pavillon de Bellecour, prie les personnes qui ont bien voulu lui donner dans ces derniers temps des marques de bienveillance et d'intérêt, d'apporter toute leur attention et la lecture d'un Mémoire qu'elle se propose de publier très-incessamment.

Exposé clair et concis, ce Mémoire rendra facile l'intelligence de quelques détails relatifs à l'événement qui a renversé la fortune de M^{me} Girard, et, avec elle, a compromis l'existence de soixante familles.

Un Dernier Souvenir, 2 vol. in 8., roman, par M. le baron de Bazancourt, auteur de *l'Escadron volant de la Reine*, vient de paraître chez tous les libraires et marchands de nouveautés.

Nous recommandons à nos lecteurs ce livre, remarquable par le style autant que par l'action du drame.

La Française de Barberousse, par M. de Bermont, vient d'être mise en vente chez le même éditeur. — Paris, Hippolyte Souverain.

La Folle des Grèves, romance, paroles d'Antony Renal, musique de J. Benacci, vient de paraître chez l'éditeur, rue Saint-Côme, 8.

Cette charmante composition, admirablement chantée par Mme d'Alberti, dans son dernier concert, nous semble destinée à un succès de vogue. Une fort jolie lithographie accompagne, *la Folle des Grèves*, que nous recommandons à tous nos dilettanti.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Bayonne, 25 février 1840.

Le lieutenant-général commandant la 20^e division militaire, à M. le ministre de la guerre et à M. le président du conseil.

Espartero est arrivé à Muniesa le 19; toute l'artillerie de siège y est réunie. Le désordre s'est mis dans la garnison de Ségura à son arrivée, et il y avait, le 20, quelque espérance de capitulation.

AFRIQUE FRANÇAISE.

Il résulte d'un rapport adressé à M. le ministre de la guerre, par M. le maréchal Valée, que la tranquillité de la province d'Alger n'a pas été troublée depuis le dernier courrier.

Les Arabes ennemis ne se sont pas montrés en force dans la plaine de Mitidja; quelques maraudeurs se sont approchés de nos postes, plusieurs ont été tués. L'imprudence de quelques colons a malheureusement amené, en avant de Bouffarick,

audacieusement; il rappelle la promenade de St-Fond avant d'y être allé, et il débite le catéchisme poissard plus couramment que ses patenôtres.

Collé est son Dieu, le bal son temple, et le punch au rhum sa sainte ampoule.

Ses enrouements, ses transpirations arrêtées et ses accès de mélancolie, il les guérit avec du grog et du tabac de caporal.

Généralement, le débardeur est rapin. Comme il fait poser dans les ateliers, il pose à son tour aux bals des Brotteaux; il s'offre en modèle du sans-souci, du père Lajoie et du franc-noceur.

Il ne faudrait pas croire pourtant que ce soit par goût que le rapin préfère le laisser-aller du débardeur. Le rapin, moralement et physiquement rapé, est obligé de calculer avec sa bourse, et de chercher la mascarade la plus en harmonie avec ses ressources, car sa bourse est percée autant que ses coudes.

Nous ne dirons point après cela: si le débardeur n'existait pas, il faudrait l'inventer; nous dirons: puisque le débardeur existe, il faut l'accepter comme la neige, le dégel, la fièvre, le choléra, et généralement tous les fléaux qu'on ne peut éviter.

Nouvel art poétique.

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant ou sublime, Négliges la raison; mais observez la rime.... La raison est esclave et ne doit qu'obéir. (Variante de Boileau.)

Oui, pour que vos écrits soient chéris des leoteurs, On ne saurait le dire assez, jeunes auteurs, Des vers à tout jamais il faut que l'on s'apprime. La raison, ou la rendre esclave de la rime. Qu'importe que le sens soit ou non de travers, Si la rime sans peine arrive au bout du vers; Et si (chose admirable!) une chute pareille D'un même son toujours venant frapper l'oreille, Vos vers sont réguliers comme un habit d'homme! Alors, soyez en sûr, vous serez un K... Vous le connaissez tous, c'est l'homme à la sarcelle. Celui qui, dans Lyon, a bien rimer eximés, Les vers, qui de nos jours sont les plus estimés, Tout bien considéré, ne sont que bouts rimés: Choisissez avant tout une rime facile; A se laisser remplir le vers sera docteur; Et le destin pour vous serait bien inhumain. Si vous ne pouvez pas, Richelet à la main, Et sans un grand talent, fournir votre carrière, Et dans l'art de rimer laisser bien loin de Les Joachim D....., les B...., les B.... A ce bizarre nom chacun de nous s'escrime; Tous ces poëtilons dont la plume s'escrime. A ne trouver jamais la raison ni la rime. On ne peut cependant ouvrir un seul jour Qu'on ne soit poursuivi de leur style infernal; Et par ce temps brûlant, ces jours caniculaires, Si vous n'éloignez pas de nous (Dieux tutés

Leurs pénibles écrits, on verra tous les oirs
Les cafés transformés en de vastes dortoirs!
Mais laissons en repos leurs vers problématiques,
Et ne nous livrons pas à de folles critiques.
Ainsi donc, hors la rime où gît toute beauté,
Pour règles dans vos vers, cherchez la nouveauté.
Hardiment vous pouvez négliger la césure;
Mais néanmoins encor conservez la mesure.
Fuyez les hiatus; mais des mots redondants
N'évitez pas les chocs même un peu discordants.
Si quelquefois l'idée était par trop restreinte,
Et gênée en un vers, il faut alors sans crainte
Enjamber sur le vers qui doit suivre: au surplus,
C'est même dans un vers une beauté de plus.
Bref, n'oubliez jamais qu'aujourd'hui dans le style,
Sa volonté fait loi; la règle est inutile.
Du poète en effet n'est-ce pas le dérai-son?
De limiter le vol au vulgaire horizon?
A peser chaque mot le poète s'efforce,
Ainsi que toute armée on vit naitre Mi-nerve,
Dès qu'il a d'un coup-d'œil embrassé son sujet,
Ses vers doivent couler aussitôt d'un seul jet.
On ne les polit plus; c'est beaucoup plus com-
mode. Mais un air d'abandon maintenant est de-
ment.
« J'admets, me direz-vous, que ce soit là vrai-
ment.
« Les règles pour rimer toujours heureuse-
ment.
« Mais quel genre adopter? Est-ce la com-
édie?
« L'épître, le sonnet, l'ode ou la tragédie?
« Boileau jadis, dit-on, a tracé dans ses vers
« Des principes certains pour ses genres di-
vers.
« Boileau!... c'est rococo! Le nommer!... Ah! de
grâce
Laissez-le dans l'oubli, dans la juste dis-
grâce
Qu'ont toujours mérité ses principes gl-
acés!

de fâcheux accidents : trois ou quatre habitants de cette ville ont été enlevés et faits prisonniers.

M. le lieutenant-général Schrammo a occupé avec sa division, pendant une partie de la semaine, la ligne de l'ouad Kadarra, et il fait exécuter par les troupes les travaux d'achèvement de la route du Fondouk : l'ennemi ne s'est pas présenté.

De grands convois ont été dirigés d'Alger sur le Fondouk, l'Arba et Belidah. Les magasins de cette place seront prochainement remplis ; de nouveaux locaux vont être préparés pour recevoir les approvisionnements que l'on continue à diriger sur ce point.

Dans la province d'Oran, une attaque de Bouhamidy, contre les Douairs et les Smélas, a été repoussée sans que les troupes aient pu prendre part au combat, l'ennemi s'étant retiré à leur approche.

A Arzen, quelques coups de fusils ont été tirés sur un blockhaus. Le bruit a couru dans cette ville qu'une attaque avait été dirigée par les Arabes contre Massagan, et que, dans le combat, l'ennemi aurait perdu beaucoup de monde ; nous n'aurions perdu que quatre hommes tués, et quelques soldats auraient été blessés ; mais il n'était encore parvenu à M. le gouverneur aucun rapport officiel sur cette affaire qui, au départ du courrier n'était point connue à Oran.

FAITS DIVERS.

On écrit des frontières de Montenegro, 4 février :

« Une conspiration a été découverte dans la forteresse de Podgoridza. Elle tendait à livrer la place aux Monténégrins, et devait donner le signal d'un soulèvement général des chrétiens en Turquie.

La chambre des députés a adopté le projet de loi qui accorde à titre de récompense nationale une pension de 2,000 francs à la veuve du colonel Combes.

Voici le tableau comparatif de la marine française et de la marine anglaise. Il a pour but de démontrer que la France est appelée à jouer un autre rôle que celui de puissance continentale. Par ses positions, ses ressources et le grand nombre de ses vaisseaux, elle est et doit être évidemment une puissance maritime du premier ordre. Remarquons, toutefois que, dans cette statistique, on n'a pas compté les vaisseaux, frégates et corvettes de la marine anglaise, qui sont désarmés, dont on ne parle pas. Il faut observer en outre, que si les bateaux à vapeur de guerre anglais sont moins nombreux que les nôtres, l'Angleterre possède, en revanche, beaucoup plus de bâtiments à vapeur de commerce.

Quoi ! faut-il, dites-moi, qu'en des vers comp
On traîne la froideur et la monotonie
Non, soyez-en certain, la divine harmonie
Demande de la vie et plus de mouvement
Ainsi, gardez-vous bien de teindre follement
Chacun de vos écrits d'une couleur unique
De l'uniformité le fardeau tyran
Par la nouvelle école est enfin secoué
Et le caprice seul pour règle est avoué
« Mais, me répondez-vous, le sujet que j'apprête »
« A tous les tons divers malaisément se prête. »
Frivoles arguments ! L'harmonie est par tout.
Tout n'est-il pas lié ? Tout n'est-il pas dans toute
Voulez-vous qu'un lecteur, voyant votre faconde ?
Dise : voilà vraiment une rime féconde ?
Et des pensers profonds heureusement rendus,
Que vos mots soient toujours nouveaux, inattendus,
Ne savez-vous que dire au bout de l'hémistiche ?
Ayez sous votre plume un lieu commun posé
Pour donner de la vie à vos expressions
Gardez de ménager les exclamations !
Qu'en vos phrases toujours avec art cadencées,
Les points..... sachent voiler l'absence des phrases
 Vos vers doivent briller par leur obscurité
Car pénétrez-vous bien de cette vérité
Moins le public comprend, plus le public admire
Et son encens alors vous prend pour point de mire
De nos jours, en effet, ainsi que je le conçois,
Dans les vers comme ailleurs les MACAIRES sont rois.

ALPHONSE DÉBRIOUS.

Statistique des forces navales de la France et de l'Angleterre.

Vaisseaux anglais armés,	17
Vaisseaux français armés,	17
En construction, vaisseaux anglais,	17
En construction, vaisseaux français,	26

Notons en passant, que deux vaisseaux anglais de 72 canons, le Pembroke et le Minden, sont attendus prochainement du levant en Angleterre, pour y être désarmés.

Frégates et corvettes anglaises armées,	25
Frégates et corvettes françaises armées,	29
Frégates anglaises en construction,	9
Frégates françaises en construction,	21
Vapeurs de guerre anglais armés,	16
Vapeurs de guerre français armés,	25
En construction, anglais,	7
En construction, français,	13

La France et l'Angleterre ont, en outre, un nombre égal de bricks, corvettes ou gabarres, bâtiments de 20 canons et au-dessous, à la voile, prêts à être mis à la voile, ou en construction.

Le nommé Miraben, mendiant à Nay, prêtait sa chambre à une fille de mauvaise vie, qui, le 16, dans la soirée, y avait donné rendez-vous à un ouvrier. Le nommé Pierre Père, maçon, eut la mauvaise pensée de s'introduire dans ce bouge ; il fut repoussé dans ses avances par la fille Angélique, qui, appelant Miraben, lui enjoignit de jeter en bas des escaliers l'importun qui venait troubler ses cyniques loisirs. L'ordre fut exécuté à la lettre, et le malheureux Père est précipité dans la rue. Cette misérable cria alors au mendiant de descendre pour achever de le tuer. Le maçon, transporté à son domicile, expira quelques heures après.

Ces faits vont donner lieu à une information judiciaire. La fille Angélique Laporte a été arrêtée (*Mémorial des Pyrénées.*)

OFFICE DE PUBLICITÉ.

Quarante-cinq faillites ont été enregistrées au tribunal de commerce de la Seine dans les deux premières décades de ce mois. Les passifs que présentent ces quarante-cinq faillites s'élèvent à 4,200,000 fr.

UN MOYEN DE SÉDUCTION.

M. Ernest Ribaud, maître de dessin, fait assigner Mlle Emilie Baudraud en paiement de deux mois de leçons.

Mlle Emilie.—Vous m'avez donné des leçons, vous ?

M. Ernest.—Comment vous ne vous en souvenez pas ?

Mlle Emilie.—Des leçons de quoi ?

M. Ernest.—De dessin parbleu, c'est mon art.

Mlle Emilie.—Laissez-moi donc tranquille, nous ne sommes pas venus ici pour plaisanter.

M. Ernest.—Mais je ne plaisante pas, je suis très-sérieux.

Mlle Emilie.—Il y tient. Vous voulez donc que je dise le fin mot à M. le juge ?

M. Ernest.—Dites-le.

Mlle Emilie.—Apprenez donc, M. le juge, que cet être informe...

M. Ernest.—Comment, informe.

Mlle Emilie.—Je dis *informe* comme je dirais disgracié de la nature. Est-ce que vous avez la prétention d'être beau ?

M. Ernest.—Passons.

Mlle Emilie.—Je vous dirai donc que ce jeune magot...

M. Ernest.—Je ne puis pourtant pas souffrir...

Mlle Emilie.—Ne nous emportons pas, Nicolas, mettons que vous soyez un jeune homme charmant, et n'en parlons plus.

—Le juge.—Arrivez au fait.

Mlle Emilie.—C'est pour vous dire que ce vilain *masque*... pardon, cet amour d'homme fit ma connaissance au bal du Prado. Monsieur commence par me parler de la pluie et du beau temps.

M. Ernest.—J'en suis incapable.

Mlle Emilie.—Oh bien alors, si vous avez aussi la prétention d'avoir une causerie très-variée, vous allez me faire de la peine, car enfin, vous n'êtes pas beau, c'est vrai, mais vous y ajoutez la bêtise.

M. Ernest.—Je demande la parole.

Mlle Emilie.—Qu'en feriez-vous ? Donc, après

quelques mots en l'air, il me confia qu'il était artiste ; je me dis : Bon, c'est un coiffeur, puis enfin il me proposa de m'apprendre à manier le crayon, alors je revins de ma première idée et je fus plus aimable ; le fait est que depuis long-temps j'avais l'idée de me lancer dans la peinture des fleurs qui est un genre abordé avec succès par les femmes en général. En conséquence j'acceptai la proposition de monsieur ; mais, là, de bonne amitié, sans rétribution, ça va sans dire : tout ce que vous offre un cavalier au Prado, c'est *gratis*, c'est-à-dire, *gratis* pas tout-à-fait.

M. Ernest.—Je ne comprends pas.

Mlle Emilie.—Ça ne m'étonne pas, votre intelligence s'y refuse.

M. Ernest.—Je vous ai fait faire des *yeux* pendant trois semaines, est-ce vrai ?

Mlle Emilie.—C'est-à-dire que c'est vous qui m'avez fait l'œil pendant ce laps de temps.

M. Ernest.—Je ne comprends pas.

Mlle Emilie.—Allez toujours, ça ne fait rien.

M. Ernest.—Pendant les quinze jours suivants je vous ai fait faire des *nez*.

Mlle Emilie.—C'est un procédé délicat auquel je suis sensible, mais on se lasse de tout, même de faire des nez, et comme je vous ai planté là, aujourd'hui c'est vous qui le faites, votre nez.

M. Ernest.—Je ne comprends pas.

Mlle Emilie.—Mon cher, vous avez tort de parler en public, ça ne vous va pas.

Le juge.—Revenons aux leçons de dessin.

Mlle Emilie.—Je ne puis pas les payer, puisque c'était un moyen de séduction employé par monsieur ; les moyens de séduction, ça ne se paie pas.

M. Ernest.—Je ne vous ai pas séduite.

Mlle Emilie.—Ça, c'est vrai, et je m'en flatte, mais vous avez voulu...

M. Ernest.—J'ai voulu vous enseigner...

Mlle Emilie.—L'amour, n'est-ce pas ? mais vous ne vous étiez pas levé assez matin pour ça.

Le juge, à M. Ernest.—Enfin, monsieur, pouvez-vous établir l'intention qu'avait mademoiselle de vous payer vos leçons ?

Mlle Emilie.—Je lui défie bien d'établir ça.

Mlle Emilie ayant nié sa dette par serment, M. Ernest est debouté de sa demande.

(Audience.)

THÉÂTRES.

Enfin !! le grand opéra s'est remis à filer des sons, et *Robert-le-Diable* a attiré, vendredi soir, une foule telle qu'avant le commencement du spectacle on a été obligé de fermer les bureaux, faute de places. Levasseur a été applaudi et rappelé, mais il eût été mieux apprécié encore s'il eût été mieux secondé dans les duos et trios du troisième et du cinquième acte ; aussi la voix de Siran, sans avoir perdu ses belles notes, n'avait pas la force, l'éclat et la vigueur que nous lui connaissons : notre ténor sentait encore le rhume. — Mlle Cundell, avec ses notes gutturales et criardes, faisait oublier sa méthode et nuisait on ne peut plus à l'harmonie. Il n'est pas jusqu'à Roland qui relevait aussi de maladie et qui a laissé quelque peu à désirer dans le rôle de Raimbaut. Nous devons cependant remercier notre ténor léger d'avoir bien voulu chanter malgré son indisposition, lorsqu'il avait sous les yeux des exemples tout récents de gens qui ne s'étaient pas fait faute de repos.

C'est donc une excuse pour M. Roland, dont nous devons, du reste, louer la bonne volonté.

Il n'y a, dit-on, que le premier pas qui coûte, nous espérons donc maintenant voir, avant peu, M. Levasseur dans les *Huguenots* et les autres pièces de son répertoire.

Nous savons que M. Levasseur désire jouer le *Philtre*, nous verrons si l'on parviendra à remonter cet opéra.

Le temps et la place me manquent pour vous parler du Gymnase. Je regrette de ne pouvoir vous parler du *Cheval de Créqui*, et des *Trois Epiciers*, Mais le proverbe a dit : « ce qui est différé n'est pas perdu. » — à jeudi.

PAUL PRÉAUD.

Le Rédacteur responsable, PAUL PRÉAUD.

40 FR. PAR AN
Pour Paris.

LE CAPITOLE,

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES JOURS.

48 FR. PAR AN
P^r les Dép.

Principes Politiques :

LA LIBERTÉ de la France et sa GRANDEUR.
LA LIBERTÉ, mais pour tous les citoyens français, tous éligibles, tous électeurs, tous égaux devant la loi.
LA GRANDEUR, mais comme avant Waterloo, avec notre position de puissance du premier ordre, et nos frontières naturelles du Rhin.
En résumé, à l'intérieur, à l'extérieur, la FRANCE libre et forte, l'intérêt du PEUPLE et le souvenir de NAPOLEON.
On s'abonne directement, et par correspondance, au Bureau du CAPITOLE, rue Saint-Pierre-Montmartre, 17; chez les principaux Libraires, et à tous les bureaux de Poste et de Messageries sans augmentation de prix. (Toute demande doit être affranchie.)

ANNONCES.

LIBRAIRIE.

OMNIBUS

DU CITADIN ET DU VOYAGEUR,

POUR CONNAITRE

Le Prix des Courses en Fiacre, Cabriolet, Omnibus, et le stationnement de ces diverses voitures;

AUGMENTÉ

De la liste des Messageries pour tous pays, Bateaux à vapeur sur le Rhône et la Saône, Chemin de fer, etc.,

Et de celle des Hôtels, Bains, Cafés, Théâtres, Cabinets littéraires, Musées, Bibliothèques, Tribunaux, Administrations, et autres établissements utiles;

Avec un petit Indicateur des principaux Négociants.

IN TRENTE-DEUX. PRIX : 50 CENTIMES.

EN VENTE, à la Librairie de Chambet aîné, quai des Célestins, angle de la rue d'Amboise.

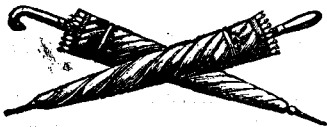
PATE PECTORALE ET SIROP PECTORAL DE NAFÉ D'ARABIE,

Contre les Rhumes, Catarrhes, Enrouements, Coqueluches, Asthmes et Maladies de Poitrine.

RACAHOUT DES ARABES.

Seul aliment approuvé pour les Convalescents, les dames, les enfants et toutes les personnes faibles de l'estomac.

Au dépôt général de la Pharmacie des Célestins; chez Vernet, place des Terreaux; Claraz, rue Neuve, à Lyon.



Fabrique et dépôt d'ombrelles et de parapluies, à des prix très-modérés, grande rue Mercière au coin de l'allée de l'Argue.

COSTUMES DE BALS.

Mad. Chevalier à l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours son magasin de costumes pour bals masqués et bals particuliers; elle y apportera les mêmes soins que les années précédentes. Elle demeure toujours place des Terreaux, n. 1, au 4^me.

A LOUER OU A VENDRE.

Jolie petite maison à louer ou à vendre, située à Montplaisir, près de la Guillotière, route de Grenoble.

S'adresser à M. Rivière, au dit lieu.

On donnera toutes les facilités pour les paiements.

SONNÉ,
BOTTIER,
Rue Royale, n. 23 à Lyon.

CI-DEVANT RUE SAINT-MARTIN, N° 43, A PARIS,

Offre les mêmes bottes que l'on vent ici 24 fr. aux prix suivants, savoir :

Bottes de commande, fines ou fortes.	19 f. » c.
Les mêmes, les prendre toutes faites.	18 »
Bottes en liège, de deux manières.	20 et 25 »
Bottes basses et ml. basses, de liège.	14 et 16 »
Remontage de bottes fines ou fortes.	13 »
Ressemelage de bottes,	6 50

Il achète et vend tout au comptant.

A VENDRE DE SUITE.

Un fonds de cabaret, jouissant d'une belle clientèle, situé sur le plateau de la Croix-Rousse. S'adresser au bureau du journal.

CARLIER aîné, ayant été teneur de livres, pendant environ huit ans, dans la maison de MM. Favrel et Comp., rue du Caire, n. 30, et dans celle de MM. Javal et Comp., rue du Faubourg Saint-Martin, n. 82, à Paris, pouvant justifier de sa capacité, moralité et probité, désire trouver un emploi dans sa partie, soit pour quelques heures de la journée, soit pour l'emploi de tout son temps. S'adresser, pour plus amples renseignements, au bureau du journal.

FONDS A VENDRE,

Un fonds d'aubergiste, situé à Vaise, très-bien achalandé et jouissant d'une bonne clientèle, lits montés, billard, etc., etc. S'adresser au bureau du journal.

AVIS AU PUBLIC.

M. Rousseau, du Gymnase, a l'honneur d'informer le public que son magasin de travestissement pour soirées et bals, vient d'être augmenté d'un grand nombre de dominos et costumes de modes sur les gravures les plus récentes des bals de l'Opéra. On pourra commander chez lui des costumes qui seront confectionnés dans les 24 heures, place du Plâtre, 16, au 2^me à Lyon.
N. B. Grand assortiment de Masques.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois. A toutes heures dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.

FONDS A VENDRE

Un fonds d'auberge réparé à neuf, jouissant d'une belle clientèle situé cours Lafayette. S'adresser au bureau du journal.

CARNAVAL DE 1840.

Nous recommandons à nos lecteurs, le nouveau magasin de costumes de bals, pour dames, tenu par Mad. Herguez, rue de la Préfecture, 10, à l'entresol. On y trouvera, dominos, habits de caractères en tous genres et dans les goûts les plus nouveaux. Mad. Herguez, se charge de faire confectionner tous les costumes qui seront commandés.



De Poitrine.

GUÉRISON DES RHUMES, TOUX ET CATARRHES,

Maux de gorge, enrouements, oppressions, épuïsements, palpitations et toutes les maladies de poitrine sont guéries radicalement par l'usage plus ou moins prolongé du sirop de Stocchas d'Arabie. La haute réputation dont il jouit le dispense de tout éloge. — Prix : 4 francs et 2 francs le flacon, à la pharmacie de Perenin, rue Palais-Grillet, 23, à Lyon.

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice dans le sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif-Végétal de Séné.

Extrait du Codex Medicamentarius,

Approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

PRIX : 5 FR. LE 1/4.

S'adresser à LYON à la PHARMACIE de la rue du PALAIS-GRILLET, n. 23.
A SAINT-ÉTIENNE, à la PHARMACIE-CHERMEZON, rue de la COMÉDIE.

Une personne d'un âge mûr, parfaitement au courant de la comptabilité, ayant été pendant trente ans dans le commerce, désirerait trouver une place comme teneur de livres, Caissier et en général tout emploi de quelques heures de travail par jour. Il verserait au besoin quelque fonds dans un commerce qui le prendrait pour en diriger les opérations. L'honneur, la probité et les connaissances générales de la personne sont les titres principaux sur lesquels elle se fonde pour mériter de ceux qui l'occuperont une confiance entière. — S'adresser au bureau du journal. —

SALON EGLINTOUN.

Cours permanent de Langues vivantes, places des Terreaux, n. 4.

Quatre professeurs recommandables à tous les titres, ont eu la pensée de se réunir et d'organiser un cours permanent de langues anglaise, italienne allemande et espagnole. Nous avons assisté à plusieurs leçons, et nous pourrions porter le jugement le plus favorable sur la clarté de leur méthode, sur l'habileté de leur enseignement, si l'affluence et le choix des auditeurs; empressés de répondre à leur appel, ne témoignaient mieux que toutes nos paroles de l'excellence de l'idée qui les a inspirés.

Nous engageons donc vivement les personnes désireuses de se livrer avec fruit à l'étude des langues vivantes à se hâter. Le salon Eglintoun sera bientôt trop petit, pour contenir la foule qui se presse d'y prendre place; on peut s'inscrire tous les jours, à l'adresse ci-dessus désignée, de deux à quatre heures.